G en Yvelines

N°88
Mercredi 21 juin 2017
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Le Parc du peuple de l'herbe, prouesse paysagère, s'étend sur 113 hectares en bord de Seine. Son aménagement est largement salué, les incivilités font tiquer.

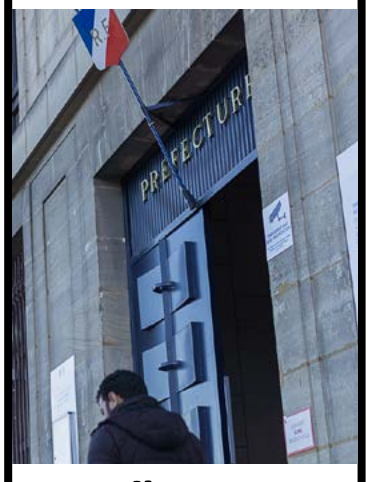


Carrières-sous-Poissy De la friche au parc

Dossier - P. 2

Actualités p.4

MANTES-LA-VILLE



Etat d'urgence : perquisition injustifiée, l'Etat condamné

Actualités p.7

VALLEE DE SEINE



Législatives : dans la vague LREM, seul le Mantois surnage



Actualités p.6

VALLEE DE SEINE

Epône-Mézières : une police pour deux communes



Actualités p.8

CONFLANS

Un journaliste soudanais se raconte au lycée



Culture p.14

GUERNES

Fête médiévale et combats de joute

P. 6 YVELINES Les dentistes ont une dent contre la réforme

P. 6 TRIEL-SUR-SEINE L'asso veut étudier l'urbanisme

P. 8 CHANTELOUP-LES-VIGNES Jean-Louis Borloo honoré par la mairie

P. 10 CONFLANS-SAINTE-HONORINE L'agresseur de la piscine se rend

P. 12 FOOTBALL AS Poissy : un nouveau staff et des objectifs

P. 12 GYMNASTIQUE Twirling bâton : Maïlys Camus conserve son titre

P. 14 POISSY Théâtre et comédie autour d'un vol d'identité

lagazette-yvelines.fr G en Yvelines

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ? Faites appel à nous.

09 54 82 31 88 le@lagazette-yvelines.fr

CARRIERES-SOUS-POISSY De la friche (industrielle) au parc (presque naturel)

Des carrières de sable, il restait deux étangs non remblayés et une immense friche industrielle. Ses 113 hectares ont été aménagés comme une ode à la nature.

Aménagé le long de Carrières-sous-Poissy, du nouveau quartier des bords de Seine à la cité des Fleurs, entre fleuve et terre, il semble faire l'unanimité. Le Parc du peuple de l'herbe, 113 hectares de nature soigneusement confectionnée, est inauguré en grande pompe ce samedi 24 juin à partir de 15 h. Anti-jardin à la française où les pelouses sont bannies et les insectes bienvenus, créé sur les remblais d'une carrière industrielle de sable, il transforme une friche polluée en espace de loisirs.

« *Les enfants n'ont pas l'habitude de voir une étendue aussi importante de vert, c'est un beau coin de verdure, vaste et joli* » apprécie Stéphanie, entre deux rappels à l'ordre de ses écoliers muriautins, venus découvrir le nouveau parc mardi 30 mai (voir ci-dessous). « *J'aimerais bien y revenir, personnellement* », poursuit cette maîtresse d'école aux Mureaux, habitante de Oinville-sur-Montcient.

« *J'envisage d'emmener les enfants cet été pour un pique-nique, je viens du Sud, où on avait un superbe parc : c'est exactement ce que je recherchais ici,* abonde de son côté Khadija, mère de famille, Muriautine depuis quelque temps, et accompagnatrice des écoliers ce mardi-là. *Là, on a l'impression d'être à l'extérieur d'une ville, c'est vraiment quelque chose qui est recherché, c'est magnifique !* »

Ce jour de printemps, le maire Christophe Delrieu (DVD) ne cache pas son plaisir alors que de nombreux ouvriers travaillent à terminer les dernières réparations... ainsi qu'à vérifier les plantations venues remplacer celles ravagées par la crue du printemps 2016. « *C'est le résultat de 30 ans de travail communal, de plusieurs maires, d'une volonté politique,* affirme-t-il dans un hommage à ses prédécesseurs. *Ca a commencé au début des années 80.* »

A l'époque, Daniel Blervaque, élu en 1983, décide de ne pas remblayer l'étang de la Galiotte après l'exploitation du sable... et la création d'un espace vert fait son chemin, dans ce qui devient une friche naturelle après la fin de l'exploitation comme carrière de sable. « *A un moment donné, on a eu l'idée de préserver cet espace de verdure car il faut conserver une zone de débordement de la Seine, compte tenu de l'urbanisation des berges* », se souvient l'édile actuel.

Restait un écueil : la pollution, raisonnable mais existante, des remblais utilisés depuis des décennies pour combler le sable retiré. Une campagne de mesure a établi une carte de la contamination des sols. Selon le niveau de pollution et l'usage envisagé, il est décidé d'y ajouter de 30 à 150 centimètres de terre saine ou de planter des végétaux épurateurs pour trois espaces de « *phytoremédiation* » de 400 m², et de poursuivre les mesures.

L'aménagement est, lui, radical : les herbes folles remplacent les pelouses, oiseaux et insectes sont choyés, les « *mauvaises herbes* » soignées plutôt qu'arrachées, et l'ouverture permanente (voir ci-contre). « *L'enjeu est d'arriver à conserver l'état de friche [naturelle] tout en y mettant une place humaine, qui va se faire petite,* détaille Christophe Delrieu. *On veut faire redécouvrir un écosystème. Du coup, on va réapprendre que l'herbe haute, c'est la nature, qu'on ne tond pas, que l'insecte, on le laisse vivre.* »

La satisfaction du public sera-t-elle à la hauteur du colossal investissement d'environ 25 millions d'euros, dont 17 du Conseil départemental des Yvelines ? Seule certitude : le Parc du peuple de l'herbe a déjà acquis le statut symbolique qu'envisageaient les élus s'étant battus pour le créer. Les associations locales de sauvegarde de l'environnement comptent en effet venir y manifester le jour de son inauguration, pour rappeler qu'à leurs yeux, l'enjeu ne s'arrête pas à un parc.



LA GAZETTE EN YVELINES

« L'enjeu est d'arriver à conserver l'état de friche [naturelle] tout en y mettant une place humaine, qui va se faire petite », détaille l'édile de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu (LR).

Incivilités et dégradations toujours au plus haut

Le pari d'un parc ouvert en permanence continue de faire débat, alors qu'incivilités et dégradations continuent de se produire avec régularité : chiens sans laisse, barbecues non autorisés, mais aussi vandalisme, ainsi que présence de motos, de quads et même parfois de voitures. A l'espoir que l'ouverture officielle, accompagnée de mesures de prévention et de répression, suffisent à enrayer ces phénomènes, s'opposent les tenants de l'installation d'une clôture.

« *Les gens ne tiennent pas les chiens en laisse ou avec leur muselière. Ce n'est pas normal, le parc, c'est pour les promenades et les enfants* », déplore ainsi cet octogénaire et riverain du parc en pleine balade. « *Le problème, c'est que des gens y dorment ! Et il y a des dégradations, ils viennent avec leurs bécanes* », regrette de son côté Lohou, au pied de son pavillon situé à quelques mètres du nouvel espace vert.

« *Il faudrait que les gens réapprennent à vivre avec les autres. Quand on se balade avec un pitbull sans laisse, on fait peur et il y a un risque* », se désole le maire de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu (DVD).
Il ne cache pas sa surprise en évoquant les constatations faites ces derniers mois : « *On a fait quelques opérations coup de poing avec toute la police municipale, on a vu des motocross, des barbecues, et même des voitures qui avaient fait l'effort de rentrer...* »

Il a par ailleurs fallu remettre complètement en état l'Observatoire, cabane suspendue au coeur du parc. Si l'incommodement des autres usagers est difficilement quantifiable, ce n'est pas le cas du vandalisme. Le coût des remises en état, en conjonction avec la détérioration des finances communales, a déjà eu raison de la création d'une guinguette de 300 m² figurant pourtant au projet initial (et remplacée par la présence d'un food truck, Ndlr).

Depuis plusieurs mois maintenant, les élus d'opposition demandent l'installation d'une clôture. Le conseiller municipal Anthony Effroy s'inquiète, en tant que nouveau représentant carrérois de la France insoumise, de « *ces faits qui se développent depuis 2014 et qui sont de plus en plus récurrents* ». Son homologue du PRG et ex-maire, Eddie Aït, conclut dans un communiqué que « *l'hypothèse de clôturer l'ensemble du parc trouve toute sa pertinence* ».

Son successeur, lui, croit toujours qu'il sera possible de conserver le caractère ouvert du parc, notamment grâce au recrutement d'éco-gardes. « *C'est à nous de faire qu'il y ait un niveau pédagogique avec des éco-gardes bénévoles, des caméras et des policiers municipaux, pour de la prévention, et verbaliser en cas de besoin* », assure Christophe Delrieu.

« *C'est vraiment notre travail, pour ne pas avoir à clôturer ce parc, pour préserver la connexion au fleuve et à la nature,* poursuit-il de l'ambition initiale d'ouvrir en continu cet immense espace vert. *Il faut qu'on arrive à agir sur cette minorité extrême qui casse les pieds de tout le monde, peut faire des dégradations, et pourrait arriver à nous faire remettre en question nos projets.* »

VALLEE DE SEINE L'Union européenne, c'est « 60 millions d'euros en 20 ans »

En mai, la nouvelle communauté urbaine a célébré l'Union européenne, qui finance partiellement le nouveau parc. Les élus se félicitent des investissements importants de l'UE en vallée de Seine.

Au Parc du peuple de l'herbe, l'Union européenne (UE) a apporté plus d'un million d'euros dans le cadre du programme Life+, qui vise à soutenir les projets portant sur la conservation de la nature et de l'environnement. Ce jour de la fin mai, une centaine d'écoliers venant des Mureaux, de Mantes-la-Jolie ou encore de Jambville sont invités à découvrir les raisons de ce soutien européen, à travers des ateliers et balades autour des insectes et oiseaux du parc.

« *On a installé des nichoirs, de façon à aider les oiseaux à se reposer quand ils reviennent de migration* », explique aux petits Muriautins Olivier Janoueix, animateur de la Maison de l'Europe des Yvelines. « *L'objectif est de faire cohabiter hommes et animaux, et de mettre un écrin de verdure au milieu du béton,* poursuit-il du financement de l'UE. *Il est ici pour sensibiliser à la nature, à l'environnement, qui est quelque chose de fragile et qu'il faut protéger.* »

L'animateur prend soin d'expliquer les raisons des réglementations européennes de protection des espèces. Un autre groupe, filet en main, est chargé de trouver des insectes autour de la maison du même nom, à l'entrée ornée des étoiles européennes, subvention oblige. « *Il y a énormément de projets qui se sont construits sur ce territoire en total partenariat avec l'Europe* », loue Dominique Bouré (PCF), conseillère en charge des dossiers européens à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO).

« *Cette politique de cohésion n'est pas connue, n'est pas lisible,* regrette l'élue limayenne. *C'est une Europe de projets, qui aide la vie des habitants très concrètement.* » Pourtant, le bilan financier est largement positif pour la vallée de Seine : ces vingt dernières années, selon les calculs de GPSEO, environ « *60 millions d'euros* » auraient été versés par l'UE de Conflans-Sainte-Honorine au Mantois.



LA GAZETTE EN YVELINES

Un autre groupe, filet en main, est chargé de trouver des insectes autour de la maison du même nom, à l'entrée ornée des étoiles européennes, subvention oblige.

« *La porte d'entrée a toujours été les subventions, mais le réel objectif, c'est de toucher l'habitant,* détaille-t-elle des strictes procédures d'obtention de subventions européennes. *Ca implique les porteurs de projets à l'excellence, et nivelle plutôt par le haut que par le bas.* » L'occasion pour elle de plaider la cause de GPSEO, qui rassemble 73 communes pour 405 000 habitants : « *C'est un outil de coopération, comme peut l'être l'Europe.* »

GROUPE RATP

Collégiens, lycéens, étudiants, ou apprentis,

Le compte à rebours a commencé !

5

4

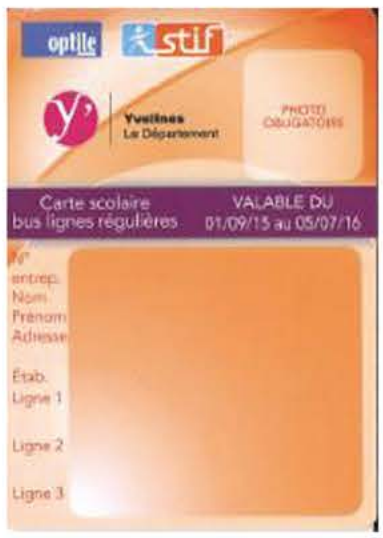
3

2

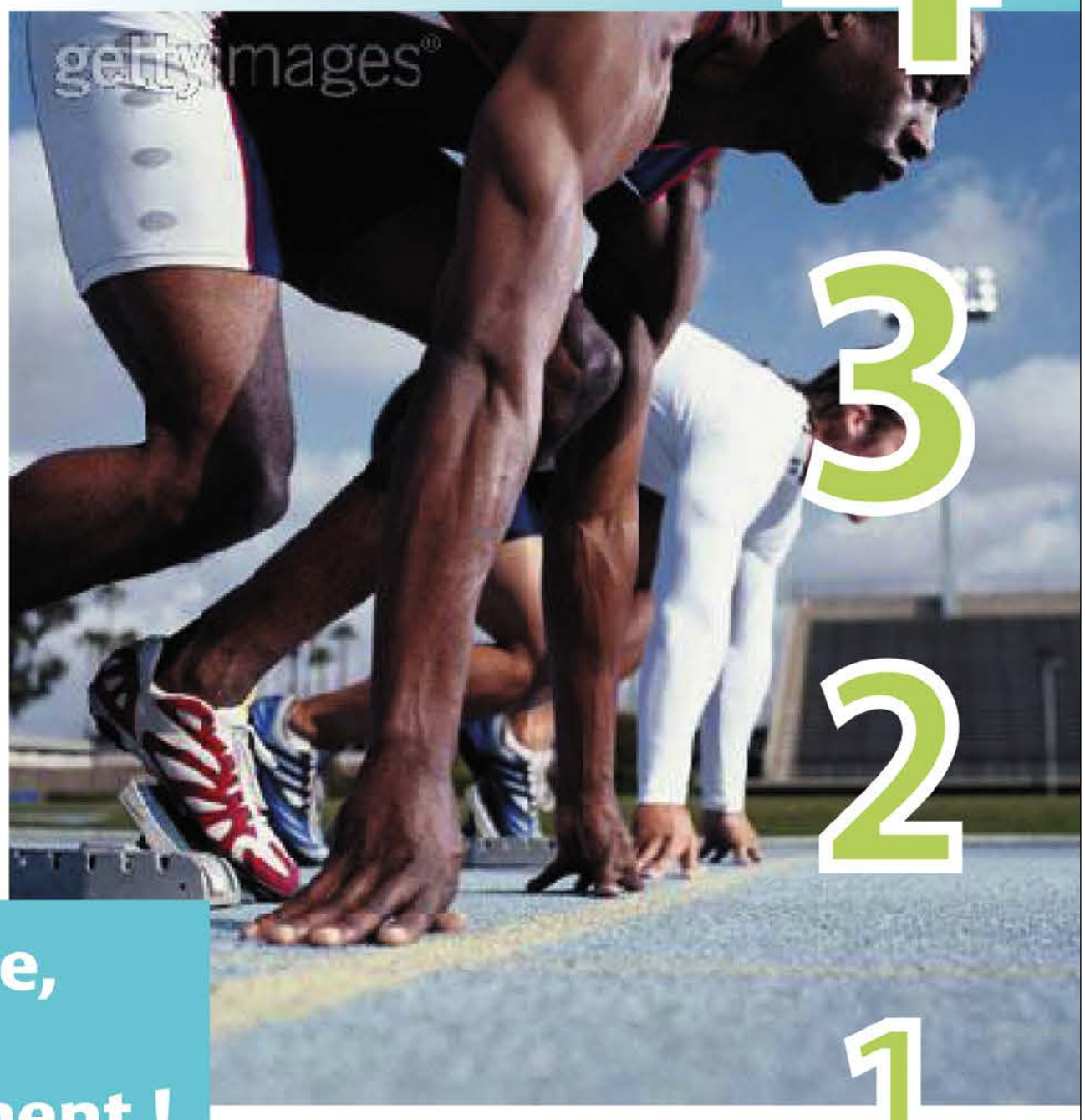
1



Imagine "R"
à partir de 166,20 €



Optile scolaire
à partir de 95,40 €



Pour l'avoir vite, n'attendez pas le dernier moment !



C'est commode, c'est ...

Com'bus

RENSEIGNEMENTS

01 30 94 34 22
(service cartes scolaires)

MANTES-LA-VILLE Etat d'urgence : perquisition injustifiée, l'Etat sèchement condamné

Le préfet des Yvelines avait ordonné la perquisition du domicile du président d'une association cultuelle musulmane, au nom de la lutte contre le terrorisme.

« *Le préfet a commis une faute.* » La condamnation est dure, et l'Etat n'a d'ailleurs pas fait appel de cette décision du 16 décembre 2016 rendue par le tribunal administratif de Versailles. La perquisition « *sans délai* », ordonnée par le préfet des Yvelines Serge Morvan au domicile d'un responsable associatif musulman de Mantes-la-Ville, sur la seule foi d'une note blanche des services de renseignement, est annulée. L'Etat est condamné à payer les frais d'avocat, et un euro de dommages et intérêts, la somme symbolique demandée par cet homme injustement perquisitionné.

Le président* de l'association cultuelle et culturelle musulmane El fethe (« *L'ouverture* », Ndlr), aujourd'hui satisfait d'avoir vu la justice reconnaître son innocence, n'en revient toujours pas. Ce matin du 6 avril 2016, des policiers frappent à sa porte pour une perquisition. « *Je ne comprenais pas !* », s'exclame-t-il encore un an après. Historiquement présente à Mantes-la-Ville, El fethe dispense surtout des cours d'arabe, depuis qu'un litige avec une autre association de fidèles ne lui permet plus d'organiser les prières, faute de locaux cultuels adaptés.

« *Il était très affecté [après la perquisition], au bord des larmes quand il est venu me voir* », se rappelle son avocat, maître Philippe Bataille. « *Ce genre de condamnation n'est pas habituel. J'ai eu la chance d'avoir un client qui est un homme tout à fait respectable, nous avions pu monter un dossier solide* », se félicite-t-il tout en rappelant l'agréable surprise d'avoir vu, le jour de l'audience, que le rapporteur public (équivalent du procureur dans les tribunaux administratifs, Ndlr) prenait fait et cause pour son client.

Philippe Bataille déplore surtout « *ces perquisitions faites sur la base de notes blanches* », devenues communes depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence. « *Les notes blanches sont un papier blanc, sans en-tête, où on vous relate des choses absolument aberrantes sur la vie privée d'un individu, dont on ne sait pas d'où ça vient* », s'indigne l'avocat (comme nombre de ses confrères, Ndlr). « *Je l'ai discutée terme à terme* », poursuit-il de l'audience, où seul le document des services de renseignement a été présenté par la préfecture des Yvelines.

Au sein de cette note blanche, décrite par les juges dans leur jugement (que nous nous sommes procuré, Ndlr), le responsable associatif est pointé comme « *connu pour sa proximité avec la mouvance islamiste radicale* ». Le document précise aussi qu'il « *a exploité à deux reprises des lieux de culte clandestins* » où « *plusieurs groupes de salafistes auraient assisté à ses prêches* », tandis que l'association « *aurait déclaré ne pas se sentir concernée par les attentats de Paris* ».

Dans leurs attendus, les juges fustigent cette perquisition ordonnée « *au motif qu'il existait des raisons sérieuses de penser que s'y trouvaient des personnes, armes ou objets susceptibles d'être liés à des activités à caractère terroriste* ». Et indiquent très sèchement leur désapprobation des éléments avancés par l'Etat : « *Le préfet se borne, sans apporter aucun élément au dossier, à faire état du "refus parfois de communiquer avec les autorités publiques" [du président de l'association] pour justifier que ce dernier serait proche d'un islam rigoriste.* »

La victime de cette perquisition ordonnée sur le fondement de l'état d'urgence aurait pu exiger plusieurs milliers d'euros de dommages et intérêts, compte tenu du « *préjudice moral en lien direct et certain avec cette illégalité* auquel conclut le jugement. « *Ce n'est pas l'argent qui m'intéresse. Je demandais un euro symbolique, pour démonter ces accusations et montrer que je n'avais rien à me reprocher* », explique le président de cette association de fidèles musulmans. La préfecture, sollicitée depuis trois semaines par *La Gazette*, n'a pu répondre dans les délais de publication.

* Ce responsable associatif a souhaité que son nom n'apparaisse pas.



LA GAZETTE EN YVELINES

La perquisition « sans délai » ordonnée par le préfet des Yvelines Serge Morvan, sur la seule foi d'une note blanche des services de renseignement, est annulée.

La trouble origine de la note blanche

Pour le président de l'association El fethe et son avocat, l'origine de la note blanche ayant conduit à la perquisition illégale n'est pas à chercher bien loin. « *J'ai retrouvé [à l'audience] des propos qui étaient presque mot pour mot une dénonciation par courrier que Monsieur El Jaouhari avait adressé à la mairie de Mantes-la-Ville,* dénonce ainsi Maître Philippe Bataille. *J'ai saisi le juge d'instruction d'une plainte contre X pour dénonciation calomnieuse.* »

Abdelaziz El Jaouhari (qui n'a pas répondu à nos sollicitations, Ndlr) est un ex-membre d'El fethe. Fin 2013, il la quitte et fonde l'Association mosquée Mantes Sud (AMMS) qui, obtenant les faveurs de la mairie alors socialiste, prive El fethe de la gestion de la salle de prière historique, boulevard Salengro. Depuis, les litiges sont nombreux entre El fethe et l'AMMS, comme d'ailleurs entre Abdelaziz El Jaouhari et le maire Cyril Nauth (FN), qu'il ne cesse de fustiger publiquement.

Dans un courrier envoyé en décembre 2015, adressé directement au maire FN, et en copie au sous-préfet, le président de l'AMMS dénonce l'utilisation par El fethe de locaux municipaux, dont la mise à disposition sous la mandature socialiste a été poursuivie par la majorité FN. Exprimant des arguments effectivement similaires à ceux évoqués par les juges administratifs décrivant la note blanche, il lui demande de prendre « *les mesures qui s'imposent* ».

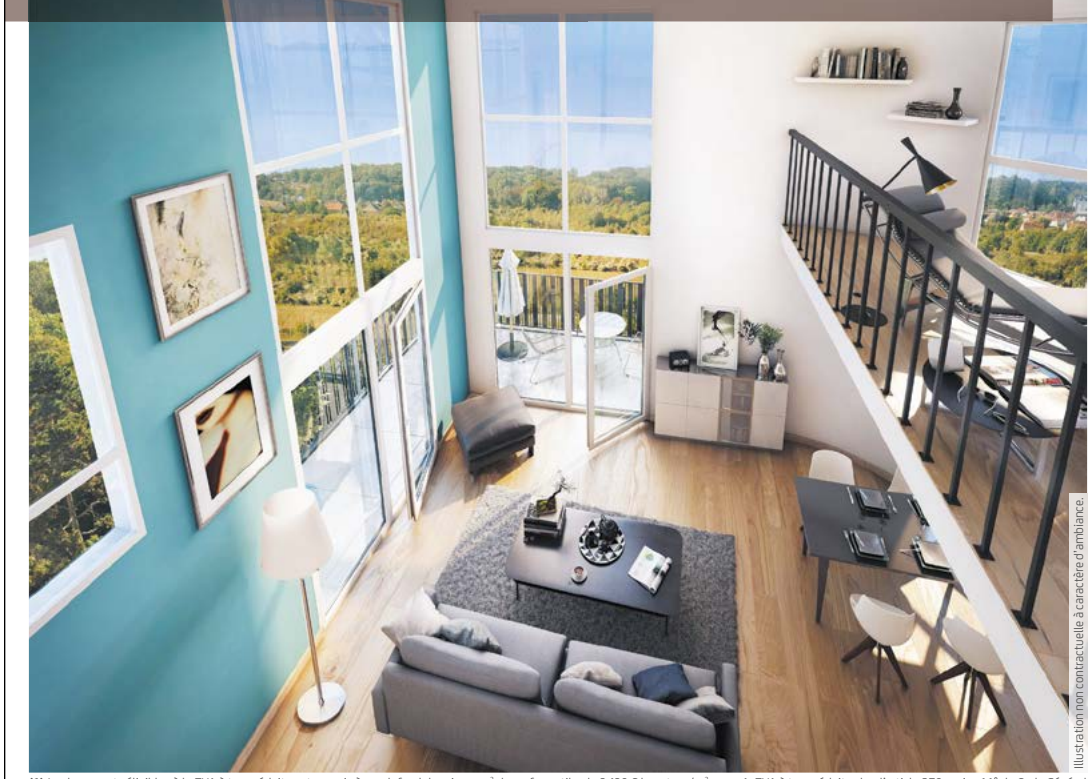
nexity une belle vie immobilière

VILLAPOLLONIA - POISSY

MISE EN VENTE DE NOUVEAUX APPARTEMENTS

TVA 5,5 %(1)

UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ
DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE DE VOTRE DUPLEX !


Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance.

UNE ADRESSE INCONTOURNABLE
POUR UNE QUALITÉ DE VIE INÉDITE !

LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ !


Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance.

> À 15 min(2) de la Défense (via l'A14).
> Un cadre naturel et privilégié.
> D'agréables espaces verts paysagers.
> Des intérieurs spacieux et lumineux.
> Des appartements du studio au 5 pièces duplex.
> Balcons, loggias, terrasses et jardins privatifs.

0 800 11 06 95
Service gratuit + prix appel
DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store
nexity.fr

POISSY POISSY La Couronne grandparis aménagement

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI SUR
villapollonia-poissy.nexity.fr

(1) Les logements éligibles à la TVA à taux réduit sont soumis à un plafond de prix au m² de surface utile, de 3 439 € hors taxe/m², zone A, TVA à taux réduit selon l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts, sous réserve d'une modification de la réglementation en vigueur. Sous conditions d'éligibilité. (2) Source Mappy. SAS Apollonia RCS Paris B 332 540 087. Siège social : 19 rue de Vienne - TSA 60030 - 75801 PARIS CEDEX 8 – France. SAS Apollonia RCS Paris B 332 540 087. Siège social : 19 rue de Vienne - TSA 60030 - 75801 PARIS CEDEX 8 – France. Document non contractuel. Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance, la représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative. Perspectives : Asylum. Architecte : Atelier Castro & Denissof. OSWALDORB - 06/2017.

En bref

MAGNANVILLE

Le maire veut racheter le pavillon des policiers

Un an après l'assassinat du couple de policiers, Michel Lebouc envisage d'acquérir le pavillon du couple pour tenter « d'effacer la tragédie ».

Le 13 juin 2016, Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider étaient assassinés par Larossi Aballa, un terroriste se revendiquant de Daech. Mardi 13 juin, une minute de silence était organisée à l'hôtel de police de Versailles. Le lendemain, le ministre de l'intérieur Gérard Collomb se rendait aux commissariats des Mureaux et de Mantes-la-Jolie.

A Magnanville, il y a pourtant des hommages et des comportements dont se passerait le maire Michel Lebouc (DVG) : « *Des gens viennent prendre des selfies avec leurs téléphones devant la maison. Une fois, un car de touristes s'est même arrêté dans l'allée.* »

Des comportements qui l'ont amené à se positionner auprès des parents des policiers afin de « *poser une option pour la racheter. Je dois en débattre avec le conseil municipal.* » S'il ne sait pas encore ce qu'il adviendra du pavillon, cet acte doit « *essayer d'effacer la tragédie* ».

L'édile a choisi de ne pas organiser de rassemblement sur la commune « *dans un souci d'apaisement. J'ai pensé que la population préférerait un recueillement digne.* »

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE **Découvrir autrement que par les yeux**

« *On fait toutes les deux de l'audiodescription et du tactile* », explique Magalie Anquetin. La guide-conférencière s'est efforcée, mercredi 14 juin, de faire découvrir et ressentir le patrimoine mantais à une quarantaine de visiteurs déficients visuels, membres de l'association Valentin Haüy : « *Le message, c'est que la vie continue* », se félicite Bernard de Gonneville, président du comité des Yvelines. Imprimé pour cette visite un peu particulière, un plan historique en relief et en braille de la collégiale de Mantes-la-Jolie est désormais disponible pour tous les visiteurs à l'entrée.

En bref

ILE-DE-FRANCE

Canicule : un numéro pour des conseils

Cette semaine, les températures ont été annoncées par Météo France comme « *élevées* », et celles-ci « *baisseront peu la nuit* » dans toute l'Île-de-France. La Direction générale de la santé annonce l'activation d'une plateforme téléphonique dédiée au numéro 0800 06 66 66.

Accessible gratuitement de 9 h à 19 h, elle « *permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage* ».

YVELINES **La fusion au pas de charge**

Le calendrier du rapprochement définitif entre les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine continue de fluctuer, avec un raccourcissement des délais annoncé cette fois-ci.

Ainsi, ce mardi 20 juin, le groupe de la majorité au Conseil départemental des Yvelines (soit la totalité des élus, sauf Philippe Brillault, Ndlr) débat à huis clos de la fusion voulue par les deux présidents de leurs institutions respectives. « *Les Yvelines et les Hauts-de-Seine devraient engager la fusion vendredi 30 juin* », indiquait *La Gazette des communes* du vote à venir des conseillers départementaux yvelinois et alto-



VALLEE DE SEINE Epône - Mézières : une police pour deux communes

La coopération entre les deux communes va s'accentuer avec la création d'une police « pluricommunale » de six agents qui officieront sur leurs deux territoires.



LA GAZETTE EN YVELINES

Alors que la police municipale épônoise compte actuellement trois agents, ils seront six à couvrir les deux communes à partir du 1er janvier 2018.

A partir du 1er janvier 2018, Epône et Mézières-sur-Seine disposeront d'une police municipale commune. Si la première compte déjà des policiers municipaux, l'autre n'en dispose pas encore. En début d'année prochaine, les trois agents épônois seront rejoints par un nouveau policier embauché par Epône, et deux autres que va recruter la municipalité mézièroise. Cette dernière fera aussi l'acquisition d'un véhicule. La convention formalisant la création de cette police commune devrait être présentée prochainement dans chacun des deux conseils municipaux.

Ces agents municipaux seront réunis au sein de l'actuel poste de police épônois, situé à quelques pas de la mairie, qui sera légèrement agrandi. Ils sillonneront ensemble les deux villes sous le commandement du chef actuel de la police d'Epône. Dans la pratique, si les agents de cette police municipale conjointe seront indistinguables sur le terrain, les infractions relevées dans chacune des communes seront de la responsabilité de la mairie en question.

« Nous sommes confrontés aux mêmes problèmes »

Alors que les deux Villes travaillent déjà conjointement sur plusieurs sujets avec l'organisation d'événements, la création de cette police « *pluricommunale* » va accentuer cette coopération. « *Nous sommes confrontés aux mêmes problèmes* », justifie Geneviève Bergamini (SE), adjointe épônoise à la sécurité, évoquant essentiellement des incivilités.

Un argument également soulevé par le maire mézièrois, Jean-François Fastré (DVD), qui n'aurait pas forcément pu lancer sa propre police municipale sans cette démarche : « *C'est toujours un avantage de travailler en synergie, les deux communes se touchent et ne forment qu'un ensemble urbain.* » Ce dernier ajoute que ce dispositif « *pluricommunal* » sera surtout « *beaucoup plus simple financièrement et au niveau organisationnel* ».

Jean-François Fastré compte sur les agents qui patrouilleront désormais dans sa commune « *pour faire respecter les stationnements, lutter contre les incivilités, le non-respect des limitations de vitesse, participer à l'encadrement des manifestations [municipales], etc, des petites choses qui pourrissent la vie de certains, et pour lesquelles, la plupart du temps, c'est moi qui me déplace* ».

Du côté d'Epône, d'après Geneviève Bergamini, cette augmentation du nombre d'agents permettra « *d'augmenter les plages de surveillance* », et donc une plus large présence des policiers. Il y a environ un an, un projet de police « *pluricommunale* » commune aux villes de Nézel, Aulnay-sur-Mauldre, Aubergenville, Epône et Mézières-sur-Seine, était évoqué. Plus ambitieux, il a été abandonné pour des raisons financières.

En bref

YVELINES Une dent contre la réforme

De nombreux dentistes libéraux étaient en grève la semaine dernière contre le plafonnement du tarif des prothèses.

A travers la France, de nombreux dentistes libéraux étaient en grève mardi 13 juin. Dans les Yvelines, une soixantaine de chirurgiens-dentistes se sont rassemblés devant la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Versailles. La raison de leur grève : le règlement arbitral du gouvernement précédent, qui entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2018 et plafonne le tarif des prothèses, avec en contrepartie une revalorisation de plusieurs soins de base.

D'après Matthieu Delbos, chirurgien-dentiste, « *la qualité des soins donnés aux patients est en danger car le plafonnement entraîne une mise en danger des équilibres financiers [des cabinets dentaires]* ». Complété par un autre dentiste, Thierry, qui craint une perte de chiffre d'affaire : « *Donc quel matériel on ne va pas pouvoir renouveler ? Est-ce-qu'on pourra garder notre assistante ? Etc. Le gros enjeu, c'est de permettre l'accès à des soins de qualité.* »

Le docteur Stéphane Zenou regrette également que « *la prévention, on n'en parle jamais alors que ça devrait être le cœur de notre métier* ». Ce dernier assure que « *le mouvement ne fait que commencer* » et que la mobilisation va se poursuivre.

En bref

TRIEL-SUR-SEINE L'asso veut étudier l'urbanisme

Depuis le mois de mars, l'association Triel environnement se réunit afin de définir une méthodologie pour comprendre les projets immobiliers triellois.

Depuis le mois de mars, l'association Triel environnement organise des réunions autour des projets d'urbanisme en cours dans la commune. Le 6 juin dernier, à la maison des associations, la sixième d'entre elles avait lieu. « *Nous ne sommes pas là pour voter quoi que ce soit, mais plutôt pour être force de propositions* », détaille Françoise Mezzadri, la présidente de l'association. Maire de 1989 à 2001, Amour Quijoux était invité pour apporter son analyse sur la situation actuelle. L'ancien élu a tenu à souligner l'importance du stationnement en centre-ville : « *Il ne faut pas urbaniser à outrance. Aujourd'hui, on fait moins de parkings que de logements.* »

L'objectif de cette réunion, avec ses dix participants était également de définir des outils pour suivre les projets en cours et compiler pour chacun les données existantes. « *On pourrait les compléter avec des photos et des relevés, par exemple pour le passage des véhicules* », demande une membre de l'association. D'autres suggèrent également de consulter les riverains « *et de voir quelles sont leurs attentes* ». Une nouvelle réunion devait avoir lieu le mardi 20 juin, pour faire un état des lieux.

Indiscrets

Il quitte la politique pour pouvoir redevenir citoyen. La nouvelle était passée inaperçue : deux semaines avant le premier tour des élections législatives, le secrétaire de section PS des Mureaux, Mbarek Akafou, a annoncé sur Facebook son retrait de toute fonction politique. Evoquant les récentes campagnes électorales, mais aussi l'incapacité de la politique à *« s'occuper de la vie de la cité »*, il conserve *« une expérience très enrichissante qui m'a permis de rencontrer des femmes et des hommes de convictions et avec lesquels je partage des valeurs communes »*. Mbarek Akafou reste *« convaincu par l'intérêt d'une implication citoyenne »*, cet abandon de la politique n'est donc pas une retraite. *« J'ai décidé de m'engager pleinement dans le milieu associatif de manière complètement indépendante avec de nombreux projets en perspective »*, précise l'ex-responsable socialiste.

Le jeune adjoint achérois et conseiller national LR est connu pour sa parole plutôt libre sur Twitter. Pierre-Henri Bovis y a livré, au lendemain du premier tour des élections législatives, une analyse abrégée de la défaite de son parti. *« Les Républicains paient la campagne de François Fillon et le cautionnement de pratiques d'un ancien temps. A quand un vrai renouvellement ? »*, demande-t-il. En mars, il évoquait, dans une tribune au *Huffington Post* dont il était à l'initiative, les raisons de *« l'intransigeance actuelle des citoyens »*. Cette dernière *« traduit un effet de balancier après tant d'années d'abus : épuisés par l'impunité et ce sentiment de toute-puissance, ils veulent désormais l'exemplarité »*.

Les automobilistes mantais ayant pris de mauvaises habitudes en centre-ville ces dernières semaines penseront-ils à payer à nouveau le stationnement ? La police municipale de Mantes-la-Jolie, d'habitude fort efficace pour verbaliser les contrevenants, s'est en effet montrée, depuis le lancement de la campagne électorale, particulièrement clémente envers les automobilistes ne payant pas leurs tickets. De là à affirmer qu'une prune peut faire perdre quelques scrutins...

Les échanges restent frais entre le maire communiste de Limay et les différentes couleurs de la gauche du Mantois. Après le premier tour de l'élection législative, l'édile limayen, Eric Roulot, a publié une lettre envoyée en février aux *« forces de gauche »* sur sa page Facebook. *« Mais en vérité dès janvier vous aviez décidé du profil des candidatures*, assure le communiste, qui a réuni 4,47 % des suffrages. *C'est ce qui explique votre choix de ne pas répondre à cette invitation au dialogue. »*

Le même épisode est décrit un peu différemment dans le communiqué post-électoral du Mantevillois Romain Carbonne, 12,84 % des voix pour le candidat soutenu par la France insoumise et EELV, entre autres : *« Fin 2016 et jusqu'en février, nous avons longuement échangé avec Eric Roulot et ses quelques soutiens, sans résultats. Un mur infranchissable. Eric Roulot a campé sur ses positions, justifiant le fait que seule sa stature d'élu local était crédible pour les électeurs. »*



VALLEE DE SEINE Législatives : dans la vague LREM, seul le Mantois surnage

Dans les Yvelines, la 8ème circonscription échappe à la déferlante La République en marche (LREM), dont les candidats ont presque réussi le grand chelem.

Dans les Yvelines, le grand chelem n'est pas passé loin pour La République en marche (LREM). Seule la 8ème circonscription, celle du Mantois, a vu le parti du président de la République ne pas l'emporter, au profit du candidat Les républicains (LR). Ailleurs, les défaites ressemblent fort à des débâcles pour des députés LR ou UDI pourtant parfois très enracinés.

« *C'est une défaite sans visage, sans couleur, une élection sans le peuple* », a déploré Arnaud Richard (UDI-LR). Candidat à sa succession dans la 7ème circonscription, il a eu l'élégance, dimanche dernier, de venir féliciter à sa permanence la nouvelle députée, Michèle de Vaucouleurs (Modem-LREM).

« *C'est un changement total de l'organisation politico-territoriale des Yvelines,* analyse de son côté l'ex-député de la 9ème circonscription, et bientôt ex-maire de Houdan, Jean-Marie Tétart (LR-UDI). *On va voir très rapidement ce que nous annoncions : ils vont être totalement coupés de la vie du département, en fait, ce seront des députés parisiens.* »

Dans le Mantois, à l'issue du premier tour pourtant, Khadija Moudnib pouvait espérer l'emporter. Ex-adjointe mantaise, la candidate LREM était en ballottage favorable avec près de 2 400 voix d'avance sur Michel Vialay (LR-UDI), le maire de Mantes-la-Jolie. Mais la tendance s'est inversée au second tour : le candidat-maire devient député avec 1 300 voix d'avance sur Khadija Moudnib, et une abstention encore plus élevée que la semaine précédente.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le candidat-maire mantais devient député LR avec 1 300 voix d'avance sur la candidate LREM, et une abstention encore plus élevée que la semaine précédente.

Dans le grand hall de la mairie mantaise, les cris de joie et les applaudissements se sont élevés vers 22 h 30, quand Michel Vialay est venu annoncer sa victoire à une centaine de personnes réunies, et en l'absence de son adversaire restée à son QG (sollicitée par *La Gazette*, elle n'a pas souhaité commenter le scrutin, Ndlr). « *Ce soir, c'est une très grande satisfaction, et ce bonheur, je veux le partager avec vous* », sourit-il alors.

Devant les différents bureaux de vote du Mantois, sous le soleil de ce dimanche 18 juin, l'écart semblait s'annoncer plus serré après le dépouillement. Chez les sympathisants de Khadija Moudnib, si quelques-uns indiquaient avoir voté « *contre* » Michel Vialay, tous souhaitaient surtout soutenir le parti du nouveau président de la République, pour qu'il puisse « *appliquer son programme* ».

Jean-Claude, Mantevillois, a ainsi expliqué « *ne pas forcément voter pour le candidat, juste pour propulser Emmanuel Macron* », confiant même : « *La tête de la personne, je ne la connais même pas* ». A Limay, son de cloche identique chez Sadio : « *Ça fait des années que c'est la politique de papa, là, on a un jeune président, donc autant lui donner la majorité à l'Assemblée* », confirme-t-il.

Le report de voix a donc plutôt bénéficié au maire de Mantes-la-Jolie, qui finit par l'emporter. Outre ceux qui avaient voté pour le candidat LR aux deux tours, souvent en vantant « *sa proximité* », ses nouveau électeurs l'ont fait pour des raisons variées. Pascal, Limayen, avait soutenu son maire Eric Roulot (PCF) au premier tour, et a cette fois-ci glissé un bulletin Michel Vialay dans l'urne pour apporter « *une voix en plus pour l'opposition à la majorité présidentielle* ».

Mais un autre report, celui des voix frontistes, semble également avoir joué en faveur de l'édile mantais. Toujours à Limay, Isabelle avait ainsi glissé un bulletin François Siméoni (FN) le dimanche 11 juin. Au second tour, elle a cette fois-ci voté Michel Vialay, « *par rapport au nom* », précise-t-elle dans son propos chargé d'un sous-entendu sur les origines de Khadija Moudnib.

Plus que le duel entre les deux candidats, autour des bureaux de vote, c'est l'abstention record qui était sur toutes les lèvres. « *Il n'y a pas grand monde, c'est une catastrophe* », s'indignait Noëlle devant la mairie de Limay. Un point de vue également repris par Emmanuel, Mantevillois, qui estimait : « *C'est un désastre, les gens ne viennent pas voter, et après ils gueulent.* »

A l'issue de la journée, les soutiens de Michel Vialay ont célébré leur victoire dans la permanence LR, à quelques pas de la mairie de Mantes-la-Jolie. Le très mantais président du Conseil départemental Pierre Bédier (LR) souligne, dans un communiqué de presse envoyé après minuit, que « *la défaite des Républicains dans les Yvelines est historique* ».

Mais, un peu plus tôt dans la permanence, il n'avait de mots que pour la victoire dans le Mantois : « *De toutes les campagnes que j'ai eues à vivre, c'est la plus belle.* » Il n'a cependant pas oublié de fustiger une dernière fois la candidate LREM : « *La trahison ne paye pas, le mensonge ne paye pas, la déloyauté est toujours punie.* »

Le désormais seul député LR des Yvelines a annoncé qu'il serait « *un député qui votera les lois de bon sens, [quand] elle seront au bénéfice du Mantois et du pays* ». L'autre vainqueur de cette soirée est apparu être Raphaël Cognet (LR), adjoint mantais, aussi ému que le candidat LR. Pierre Bédier a en effet annoncé qu'en tant que « *président de groupe* », il allait « *présenter la candidature de Raphaël Cognet* » à la fonction de maire, pressentie mais jusqu'à présent pas encore officialisée. Dans les autres circonscriptions, les députés LREM comptent attaquer le travail parlementaire dès la semaine prochaine. « *C'est un grand honneur, et bien sûr une grande responsabilité, je suis là pour représenter l'ensemble de nos concitoyens* », commente Natalia Pouzyreff (LREM-Modem). Nouvelle députée de la 6ème circonscription, elle va se mettre en disponibilité de l'Education nationale… mais seulement après avoir surveillé une dernière épreuve du bac.

Ils ont quelques jours pour recruter leurs assistants et organiser leur agenda, avant un séminaire du groupe LREM ce week-end. « *On est en train de finaliser le rôle et les missions des attachés parlementaires* », indique ainsi Michèle de Vaucouleurs (Modem-LREM). Elle se félicite d'avoir « *la chance* » que son suppléant, Jonas Maury, puisse devenir l'un d'eux, celui-ci ayant été le collaborateur parlementaire du maintenant ex-député David Douillet (LR).

Comme ces deux candidates l'avaient annoncé, elles comptent organiser régulièrement des réunions publiques, dès juillet pour Natalia Pouzyreff qui reconnaît « *un déficit de confiance* » touchant les responsables politiques. « *On mesure que l'abstention a été très forte, ça renforce encore notre obligation de ne pas décevoir* », assure Michèle de Vaucouleurs. Dans la 9ème circonscription, même son de cloche du gagnant de l'élection, Bruno Millienne (Modem-LREM) : « *Tout commence maintenant.* »

Résultats par circonscription : LREM sauf la 8ème

6 **Participation :** 44,64 % - 33 793 votants pour 75 704 inscrits
1 547 blancs (4,58 % des votants) – 517 nuls (1,53 % des votants)
Natalia Pouzyreff (LREM) : 58,34 % des exprimés (24,45 % des inscrits) – 18 510 suffrages
Pierre Morange (LR-UDI) : 41,66 % des exprimés (17,46 % des inscrits) – 13 219 suffrages

7 **Participation :** 41,05 % - 33 096 votants pour 80 615 inscrits
2 289 blancs (6,92 % des votants) – 656 nuls (1,98 % des votants)
Michèle de Vaucouleurs (Modem-LREM) : 55,57 % des exprimés (20,79 % des inscrits) – 16 756 suffrages
Arnaud Richard (UDI-LR) : 44,43 % des exprimés (16,62 % des inscrits) – 13 395 suffrages

8 **Participation :** 36,36 % - 26 856 votants pour 73 870 inscrits
2 545 blancs (9,48 % des votants) – 1 090 nuls (4,06 % des votants)
Michel Vialay (LR-UDI) : 52,86 % des exprimés (16,62 % des inscrits) – 12 275 suffrages
Khadija Moudnib (LREM) : 47,14 % des exprimés (14,82 % des inscrits) – 10 946 suffrages

9 **Participation :** 40,07 % - 36 455 votants pour 90 984 inscrits
2 669 blancs (7,32 % des votants) – 892 nuls (2,45 % des votants)
Bruno Millienne (Modem-LREM) : 54,50 % des exprimés (19,70 % des inscrits) – 17 926 suffrages
Jean-Marie Tétart (LR-UDI) : 45,50 % des exprimés (16,45 % des inscrits) – 14 968 suffrages

12 **Participation :** 45,68 % - 31 520 votants pour 69 005 inscrits
1 873 blancs (5,94 % des votants) – 538 nuls (1,71 % des votants)
Florence Granjus (LREM) : 56,63 % des exprimés (23,89 % des inscrits) – 16 484 suffrages
David Douillet (LR-UDI) : 43,37 % des exprimés (18,30 % des inscrits) – 12 625 suffrages

Les résultats présentés ci-dessus proviennent du ministère de l'intérieur.



CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Un journaliste soudanais à la rencontre des lycéens

Dans le cadre de l'opération Renvoyé spécial, organisée par la Maison des journalistes, des lycéens ont pu échanger avec le journaliste Moneim Rahma, emprisonné et torturé au Soudan en 2011.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Avec mes écrits, je parlais de démocratie, de droits de l'homme », se souvient le journaliste et poète soudanais Moneim Rahma.

« *C'est chaud.* » Cette phrase, lâchée par un des élèves de seconde bac pro présents ce 1er juin pour écouter l'histoire de Moneim Rahma, journaliste soudanais emprisonné et torturé entre 2011 et 2012, montre que son témoignage les a laissés sans voix.

L'intervention s'est passée dans le cadre de l'opération Renvoyé spécial, organisée par l'association la Maison des journalistes (depuis 2002, elle accueille et aide des journalistes exilés en France, Ndlr). Depuis 2006, de nombreux journalistes en exil interviennent auprès des jeunes afin de les sensibiliser sur la liberté d'expression et la liberté de la presse.

Avec trois de leurs professeures, les lycéens ont étudié tout au long de l'année la situation politique au Soudan, en guerre civile depuis les années 1980. Ils ont également travaillé sur la question de la liberté d'expression et le travail des journalistes dans ce pays, classé au 174ème rang sur 180 dans le classement pour la liberté de la presse effectué par Reporters sans frontières.

« Si c'était à refaire je le referais »

Le journaliste et poète Moneim Rahma a notamment travaillé pour le journal *Bells of freedom* (Les cloches de la liberté, Ndlr), fermé en 2000. « *Avec mes écrits, je parlais de démocratie, de droits de l'homme* », se souvient-il. Il écrira ensuite pour le journal *Blues* où il demandera notamment à l'armée « *d'être en dehors des villages* ». Des articles qui lui vaudront d'être arrêté et emprisonné en 2011.

Lorsqu'il décrit son passage en prison, les yeux des jeunes lycéens s'écarquillent devant la violence des soldats : « *J'étais torturé chaque jour. Ils m'ont cassé les genoux.* » Des stigmates que les adolescents ne ressentent pas, surpris face à lui, qui parle librement : « *On dirait qu'il s'en est bien remis quand même.* » Et quand ils lui demandent s'il regrette ses articles, la réponse fuse : « *Je n'en ai aucun. Si c'était à refaire je le referais.* » Une fois libéré, il s'enfuit avec sa famille en Ethiopie.

Actuellement, « *il y a 18 journaux au Soudan, dont trois vraiment indépendants* », souligne Moneim Rahma. Et, à propos des journalistes, il ajoute : « *Dix-sept sont emprisonnés, dont 11 femmes.* » Alors quand il compare cette situation à celle de la France, « *ici c'est le paradis* », sourit-il. Preuve en est, il fourmille de projets. Il a déjà écrit un recueil de poèmes et deux romans.

Cependant, arrivé en France depuis un an, il ressent une certaine frustration devant la difficulté d'obtenir un statut : « *Je me suis fait éconduire quatre fois par la préfecture de Paris.* » Un processus qui ne lui permet pas non plus de faire venir et de voir sa famille, restée en Ethiopie.

En bref

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Jean-Louis Borloo découvre l'espace qui portera son nom

L'ancien ministre s'est rendu à Chanteloup-les-Vignes pour une visite symbolique de l'espace dédié au lien social, qui sera inauguré d'ici la fin de l'année dans le quartier de la Noé.



LA GAZETTE EN YVELINES

« La rénovation urbaine est née à Chanteloup », a insisté Jean-Louis Borloo, ancien ministre à l'origine de la rénovation urbaine en France, dont la commune a bénéficié.

« *Jean-Louis Borloo et Chanteloup, c'est une histoire indissociable.* » C'est par ces mots que la maire de la commune, Catherine Arenou (DVD), explique le choix d'attribuer le nom de l'ancien ministre à l'origine de la rénovation urbaine en France, à l'espace dédié au lien social qui ouvrira ses portes d'ici la fin de l'année, rue des Pierreuses, dans le quartier de la Noé.

« *Ça me touche beaucoup* », sourit le fondateur de l'UDI, venu symboliquement visiter le lieu mardi 13 juin, rappelant à de multiples reprises : « *La rénovation urbaine est née à Chanteloup.* » L'espace Jean-Louis Borloo sera donc inauguré au dernier trimestre 2018 et l'ancien ministre a déjà annoncé qu'il serait présent pour l'occasion. En un seul lieu seront ainsi regroupés les services culture, communication, médiation, réussite éducative, entre autres.

Cet espace entre dans ce que la ville appelle « *le projet d'attractivité de la rue des Pierreuses* » dont « *le but est de ramener des services […] en plus des commerces* ». Dans le même temps et dans le prolongement de l'espace Jean-Louis Borloo, un bureau information jeunesse ouvrira ses portes. Suivi de la maison des associations qui aura droit à une seconde jeunesse.

CITALLIOS & NEXITY-APOLLONIA
s'associent pour l'aménagement du site Maurice-Clerc de PSA à Poissy

Un des objectifs de CITALLIOS, le nouvel acteur de l'aménagement en Île-de-France, est de développer, au-delà des modes d'interventions habituels, de nouvelles solutions pour permettre de valoriser de grands fonciers, même privés, en parfaite cohérence avec la stratégie de développement de la Ville.

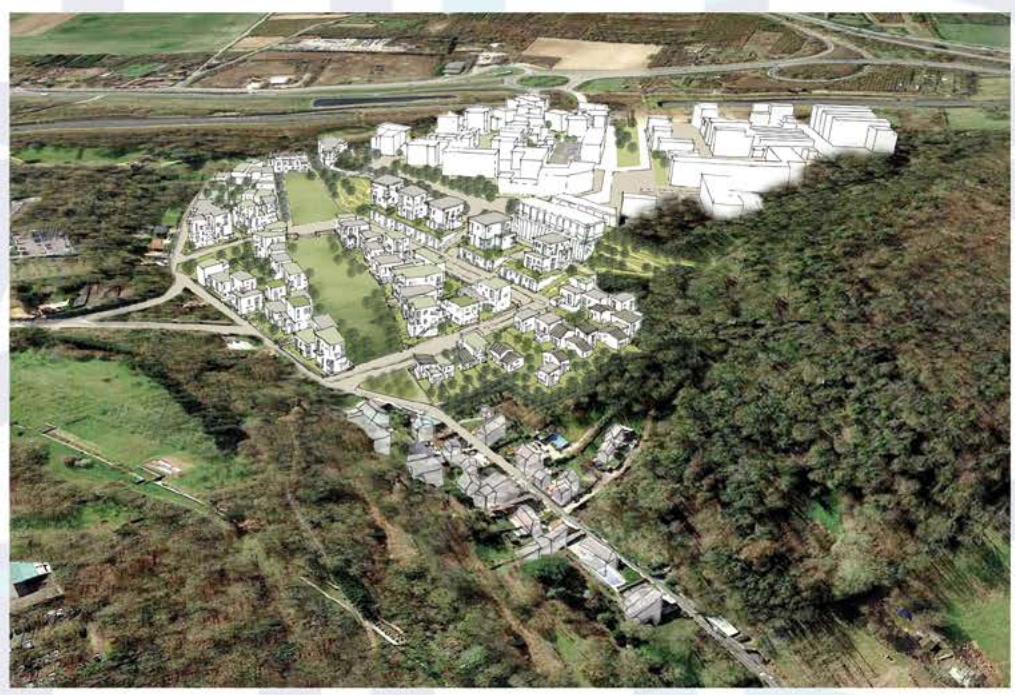
Dans ce cadre, CITALLIOS et NEXITY APOLLONIA ont répondu à une consultation lancée par le groupe Peugeot Citroën Automobile fin 2016, sur un terrain de 4,5 ha dédié initialement à la pratique du sport des salariés de l'usine PSA (le centre sportif Maurice Clerc)

> Un projet d'aménagement harmonieux pour répondre à une ambition forte de la Ville

Dessiné par Roland Castro - Atelier Castro, Denissof & Associés - le projet a pour objectif d'**assurer une continuité urbaine entre le plateau de la Coudraie et les quartiers de Beauregard et du centre-ville** avec la prise en compte du patrimoine architectural par la réhabilitation du château du 19 ème siècle.

Un programme qui vise en priorité les primo-accédants et les séniors avec la construction de **450 logements**, d'**une résidence service séniors**, des surfaces pour des **activités tertiaires et médicales dans un environnement paysager généreux et de qualité.**





Dans le cadre du partenariat avec NEXITY-APOLLONIA qui devrait prendre la forme d'une société commune CITALLIOS sera en charge notamment de la finalisation du projet d'aménagement, de l'appui aux procédures réglementaires, de la stratégie de communication et de concertation autour du projet.

CITALLIOS est aussi et avant tout le garant d'une opération d'une grande qualité et répondant pleinement aux enjeux urbains locaux

CITALLIOS PROXIMITÉ & EXPERTISES nexity POISSY



Vivre dans un domaine boisé pour une vie de famille épanouie

Votre **MAISON**(1) à partir de **252 000 €** avec jardin, balcon et terrasse

VOUS VERREZ LA DIFFERENCE

COGEDIM



GROUPE ALTAREA COGEDIM

À MAGNANVILLE

Les Jardins de la Tour

CHOISISSEZ VOTRE STYLE DE VIE !

APPARTEMENTS DU 2 AU 4 PIÈCES
ET MAISONS DE 4 ET 5 PIÈCES
AVEC BALCON, TERRASSE OU JARDIN

PERSONNALISEZ VOTRE INTÉRIEUR AVEC LE **PACK « PRÊT-À-VIVRE »**

JUSQU'À

7 100 € OFFERTS(2)

Offre limitée pour toute réservation avant le 31 juillet 2017

PRÊT À TAUX ZÉRO(3)

LOI PINEL(4) DERNIÈRE ANNÉE !

01 76 499 499
Appel non surtaxé

cogedim.com

(1) Exemple de prix pour une maison 4 pièces, lot 5201 de 83 m² avec un balcon de 6,72 m² une terrasse de 7,34 m² et un jardin de 84,59 m² d'un montant de 252 000 € hors parking selon stock disponible sur la résidence Les Jardins de la Tour à Magnanville. (2) Voir conditions détaillées en espace de vente ou sur cogedim-logement.com. (3) Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ est un prêt réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale, soumis à conditions de revenus. Conditions détaillées en espace de vente et sur cogedim-logement.com. (4) Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement pris par l'acquéreur – Réduction variant de 12 % à 21 % - Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Conception : ibiza – 06/2017

POISSY Le salarié volait les parfums sur son lieu de travail

Vendredi 9 juin, dans la soirée, alors qu'ils effectuaient des contrôles, les policiers remarquent un homme à proximité de l'usine Rochas, implantée dans le secteur de Beauregard. Salarié de l'usine depuis plus d'une dizaine d'années, il était sorti ce jour-là avec 24 parfums, encore emballés dans leur boîte d'origine. Les policiers ont également découvert d'autres flacons, en vue dans sa voiture.

Placé en garde à vue, le salarié a reconnu les faits. « *Il mettait les parfums de côté pendant ses heures de travail* », détaille une source proche du dossier. Présenté devant le procureur, il a écopé d'une composition pénale.

LIMAY Un incendie se déclare dans le local à poubelles

Mardi 13 juin, policiers et sapeurs-pompiers sont intervenus dans une résidence de l'allée de la Pommeraie, en hauteur de la ville. Vers 20 h 10, un feu se déclare dans le local à poubelles de cette résidence. Sur place, les effectifs engagés découvrent que l'incendie s'est propagé au niveau des caves des halls 6 et 8.

Les secours ont ainsi procédé au désenfumage des parties communes. Les murs ont été noircis par les dégagements de fumée mais aucun autre dégât n'est à déplorer. Le sinistre n'a pas fait de blessé. Son origine est indéterminée.

MANTES-LA-VILLE Des coups de feu entendus au Village

Dans la nuit du 13 au 14 juin, plusieurs témoins ont entendu des coups de feu au niveau de la rue du Parc, dans le quartier du Village.

Dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 juin, plusieurs personnes préviennent les forces de l'ordre. Ces témoins font état de coups de feu entendus dans la rue du Parc, au cœur du quartier du Village.

Sur place, ils sont accueillis par un Buchelois de 31 ans, dont la voiture présente un impact au niveau du pare-brise. Il aurait remarqué une bagarre entre un groupe d'une vingtaine de personnes aux environs d'une heure du matin et aurait entendu les détonations juste après.

A l'endroit de la supposée bagarre, les policiers ont découvert deux cartouches de 9 mm et un sac en plastique contenant un pistolet à grenaille, un chargeur et une grenade à plâtre. Aucun blessé n'est à déplorer.

DAMMARTIN-EN-SERVE Il organise l'enlèvement de son ex avec sa nouvelle petite amie

Une jeune femme de 23 ans a été forcée de monter dans une voiture durant le week-end de la Pentecôte. Son ex lui reprochait d'utiliser ses codes d'accès aux réseaux sociaux.

Mercredi 14 juin, en région parisienne, six personnes ont été interpellées par la brigade de recherches de la gendarmerie de Mantes-la-Jolie, indique *Le Parisien*. Elles sont soupçonnées d'avoir orchestré l'enlèvement d'une jeune femme de 23 ans durant le week-end de la Pentecôte dans cette commune du Pays houdanais.

Le 4 juin, la victime reçoit un appel de son ex. Ce dernier lui reproche de toujours utiliser ses codes et mots de passe reliés à ses réseaux sociaux. Selon le quotidien francilien, la jeune femme se serait défendue en expliquant qu'elle voulait effacer ses données personnelles. Les deux se disputent.

Une dizaine de minutes plus tard, la nouvelle petite amie frappe à la porte de la victime. Lorsqu'elle ouvre, six personnes lui sautent dessus et lui assènent coups de poings, claques. Elles font monter de force la jeune femme dans une voiture, pieds nus, et son portable est confisqué.

Le but de la manœuvre est de lui faire comprendre qu'elle ne doit pas réutiliser les codes d'accès aux réseaux sociaux. Elle sera relâchée à Nanterre dans les Hauts-de-Seine. Ses ravisseurs lui rendent son portable, ce qui lui a permis de prévenir un proche.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE L'agresseur de la piscine se rend aux policiers

Le 25 mai dernier, il avait asséné des coups de couteau à un père de famille sur le parking de la piscine. En garde à vue, il a minimisé les faits.

Il était recherché par les policiers depuis le 25 mai dernier. Ce jour-là, en fin d'après-midi, cet homme de 40 ans, habitant à Saint-Ouen-l'Aumône dans le Val-d'Oise, avait asséné plusieurs coups de couteau à un père de famille, devant ses enfants, sur le parking de la piscine conflanaise, alors qu'il retournait à sa voiture.

C'est pourquoi ce lundi 12 juin, il s'est présenté spontanément au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine. En garde à vue, il a reconnu les faits « *mais les a minimisés* », détaille une source proche du dossier : « *Pour lui, la victime l'avait provoqué.* » Les éléments de l'enquête avaient montré que les deux hommes se connaissaient et qu'il existait entre eux « *une vieille querelle* ».

Trente jours d'ITT

Souffrant d'un pneumothorax, sa victime avait écopé de 30 jours d'incapacité totale de travail (ITT). Le quadragénaire avait, lui, été mis en fuite par un témoin de la scène. Il a été déféré devant le tribunal de Versailles et une information judiciaire a été ouverte.

ACHERES Ils avaient volé un jet-ski

Dans la nuit du 12 au 13 juin, deux jeunes âgés de 20 et 21 ans ont escaladé un grillage et dérobé un jet-ski. Ils comptaient le revendre.

Dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 juin, vers 23 h 20, la brigade anticriminalité repère, chemin des Basses plaines, un convoi de deux voitures, dont une Renault Laguna avec une remorque tractant un jet-ski. Quelques instants plus tôt, ses occupants avaient escaladé un grillage et forcé un portail pour s'emparer du jet-ski.

A la vue des forces de l'ordre, les deux voitures se séparent. Voulant contrôler la Renault Laguna, les policiers essuient un refus de la part du conducteur, qui prend la fuite. Pendant ce temps, le passager de la Laguna, en passant par le coffre, décroche la remorque contenant le jet-ski. Cette dernière finira sa course dans un talus. La voiture, elle, percute plusieurs voitures en stationnement avant de s'immobiliser.

Deux des trois occupants, âgés de 21 et 20 ans et originaires de Pierrelaye (Val-d'Oise), ont été interpellés et placés en garde à vue. Ils ont reconnu les faits et expliqué avoir volé le jet-ski « *pour le revendre et se faire un peu d'argent* », détaille une source proche de l'enquête. Ils ont été présentés devant le tribunal de Versailles en comparution immédiate.



Toutes les clés pour devenir acteur de votre orientation !

guide DE LA FORMATION

COLLÉGIENS - LYCÉENS - ÉTUDIANTS - ADULTES



seformer.gpseo.fr

GRAND PARIS SEINE &OISE COMMUNAUTÉ URBAINE

© Conception 2017 : GPS&O - N.LACROIX - SIRET : 200 059 889 00010

FOOTBALL AS Poissy : un nouveau staff et des objectifs

C'est avec un staff entièrement remanié que l'AS Poissy va aborder la saison prochaine, dont l'objectif est la montée en National dans trois ans.

Après une saison où il aura fallu attendre l'avant-dernière journée pour voir Poissy être assuré de son maintien en CFA (désormais appelé National 2), le club aborde l'année prochaine avec un staff entièrement nouveau. Il a été présenté par le maire de Poissy, Karl Olive (LR), sur la pelouse du stade Léo Lagrange le jeudi 25 mai.

A la tête du club, Olivier Szewezuk prend le poste de président après la démission de Bruno Seuillet en mai dernier, qui sera resté trois ans. « *On a un projet de montée en National sur trois ans* », annonce le nouveau président, qui insiste sur l'aspect « *amateur* » et « *social* » du club pisciacais. Pour l'année prochaine, Olivier Szewezuk explique l'objectif de « *rester déjà en CFA, et pourquoi pas se faire un milieu de tableau* ».

Fabrice Abriel, nouvel entraîneur adjoint

Pour diriger les joueurs depuis le banc, Laurent Hatton devient le nouvel entraîneur. Ce dernier a déjà coaché Pacy, Quevilly, et a été adjoint de la Guinée. Le poste d'entraîneur adjoint est désormais occupé par l'ancien joueur professionnel Fabrice Abriel.

GYMNASTIQUE Twirling bâton : Maïlys Camus conserve son titre de championne de France

Pour sa montée chez les seniors, Maïlys Camus du Twirling club d'Andrésy a remporté le titre de championne de France. Une performance qu'elle avait réalisée l'année dernière mais en cadette.



M.MAUCLERT

« C'est une victoire inattendue car je suis passée en senior cette année », confie Maïlys Camus, qui après son titre de championne de France cadette l'an dernier, a décroché celui chez les seniors.

Pendant la finale des Championnats de France de twirling bâton, qui s'est déroulée les 10 et 11 juin à Saint-Dié-des-Vosges, Maïlys Camus a encore fait parler son talent. La sociétaire du Twirling club d'Andrésy, après son titre de championne de France cadette de l'an dernier, est allée arracher le titre de championne de France senior.

« *C'est une victoire inattendue car je suis passée en senior cette année* », confie Maïlys Camus, qui précise son appréhension de cette montée de catégorie. Grâce à son « *acharnement* » et son « *travail tout au long de l'année* », la jeune yvelinoise aura finalement bien encaissé le changement, et gagné face à des compétitrices pour la plupart plus âgées. « *Je suis heureuse de cette victoire* », sourit la championne qui ajoute sa « *reconnaissance envers [ses] entraîneurs* ».

« Une victoire inattendue »

Au cours de cette finale nationale, dans la compétition en équipe, le Twirling club d'Andrésy est arrivé à la troisième marche du podium. La prochaine étape de Maïlys Camus sera sa participation aux Championnats d'Europe, début juillet en Italie. En 2015, elle avait été sacrée vice-championne d'Europe.

BOXE Le champion européen portera les couleurs chanteloUvaises

Chanteloup-les-Vignes continue son engagement auprès de ses champions sportifs en signant un contrat d'image avec Zakaria Attou, champion européen et responsable du service des sports.

Zakaria Attou, le champion européen de boxe EBU dans la catégorie des super-welters a signé un contrat d'image avec la commune de Chanteloup-les-Vignes le vendredi 16 juin. « *J'ai un attachement particulier pour cette ville* », apprécie Zakaria Attou, lié à la commune où il est responsable du service des sports, et où il avait remporté son titre européen en septembre dernier.

« *L'idée, c'est de l'accompagner dans un contrat d'image en lui facilitant son parcours sportif* », explique la maire Catherine Arenou (DVD). Pour ses prochains combats et interventions médiatiques, le champion européen portera donc les couleurs de la Ville. Il participera également à plusieurs manifestations municipales.

En contrepartie, Zakaria Attou « *bénéficiera d'une décharge horaire lui permettant de préparer ses combats dans les meilleures conditions* », indique le communiqué de la Ville. La prochaine échéance du champion chantelouvais devrait être la remise en jeu de son titre européen, « *plutôt fin 2017* », prévoit Zakaria Attou.

SPORT DE COMBAT Un stage de self défense à Mantes-la-Jolie

Le samedi 24 juin, de 14 h 30 à 16 h, l'Association sportive (AS) Gant d'or d'Aubergenville organise un stage de self-défense au Centre d'action culturelle (Cac) Georges Brassens de Mantes-la-Jolie. « *Apprenez les gestes simples et efficaces pour faire face à une agression physique* », indique le communiqué de presse.

Le tarif est de 5 euros pour les adhérents au Cac et de 8 euros en plein tarif. Les inscriptions peuvent être faites en amont par courriel à accueil@cacgeorges-brassens.com, par téléphone au 01 30 63 03 30, ou directement sur place le jour du stage. Plus de renseignements sur le site internet du Cac Georges Brassens.

VOLLEY-BALL Coupe des Yvelines : carton plein pour le CAJVB

Le Conflans-Andrésy-Jouy volleyball (CAJVB) ajoute deux nouveaux trophées à son palmarès. Le samedi 10 juin, les équipes seniors féminines et masculines ont toutes les deux remporté la Coupe des Yvelines. Les volleyeuses locales se sont imposées en demi-finale 2 sets à 0 contre le Vésinet avant de l'emporter sur le même score en finale face à Vélizy.

Les volleyeurs conflanais, quant à eux, ont battu Sartrouville, le rival de Nationale 2, en demi-finale 2 sets à 0, puis ont gagné leur finale contre Le Vésinet.



CAMPUS
PARIS SAINT-GERMAIN
CENTRE D'ENTRAÎNEMENT & DE FORMATION

INVITATION
1ère RÉUNION PUBLIQUE
MARDI 27 JUIN 2017, 20H
Théâtre de Poissy, Place de la République
78300 Poissy

Participez et découvrez à cette occasion le projet du Paris Saint-Germain de création, à Poissy, d'un nouveau centre destiné à accueillir les joueurs professionnels et les équipes en préformation. Le Club vous dévoilera également les premières esquisses architecturales et paysagères.

Un premier rendez-vous d'information et d'échange, et bien d'autres à venir...

Retrouvez l'ensemble du programme de la concertation préalable sur le site du Campus www.campus.psg.fr

NATURELLEMENT
ENSEMBLE

Fête en Seine

23, 24 et 25 juin 2017

Sport, tourisme, environnement…
Des Portes de Paris à l'Estuaire,
la Seine s'anime !



Programme
fete-en-seine.fr

AXE Seine

Calvados LE DÉPARTEMENT
DÉPARTEMENT DE L'EURE en Normandie
hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT
Seine-Maritime Le Département
val d'oise le département
Yvelines Le Département

GUERNES Fête médiévale et combats de joute

La commune accueille sa première fête médiévale les 24 et 25 juin. Des jongleries, démonstrations de combats et bien d'autres activités animeront le week-end.



DR

Les troupes Akaz Aett, La mesnie des chevaliers de Saint-Georges et Saint-Michel et L'Association Sepa Hystos, feront voyager les spectateurs au Moyen-Age.

Le temps d'un week-end, le Moyen Age s'emparera de Guernes. Les samedi 24 et dimanche 25 juin, de 11 h à 19 h, le comité des fêtes et la caisse des écoles s'associent pour proposer la première fête médiévale de la commune. Le samedi, les festivités débuteront à 11 h par « *une déambulation dans les rues du village avec une troupe de jongleurs et de cracheurs de feu* », explique Corinne Pinard, organisatrice de l'événement.

Démonstrations de combats

Tout le monde se rendra ensuite sur le lieu de la fête où seront proposés des animations variées avec un campement, plusieurs ateliers. A 11 h 30, « *une reconstitution de combats de joute sur une piste de 200 mètres* » est organisée, suivie à 15 h 30 par « *une démonstration de combat au sol entre chevaliers* », et « *des jeux équestres* » à 16 h 30, détaille Corinne Pinard. Un marché artisanal est également prévu.

Le dimanche, un programme similaire se tiendra, auquel seront ajoutées des balades à dos de poneys. Cet évènement est gratuit et plus de renseignements sont disponibles sur la page Facebook Fête médiévale Guernes ou par téléphone au 06 87 04 28 65.

EPONE La Saint-Jean se fête en cirque

Pour la fête annuelle de la Saint-Jean, Epône organise un grand nombre de festivités sur le thème du cirque et une exposition d'artistes locaux.

La commune va fêter la Saint-Jean du vendredi 23 au lundi 26 juin et propose aux participants d'entrer dans l'univers du cirque. Ce week-end festif commencera par le vernissage de l'exposition de peintures et de sculptures à la salle Jean Monet, le 23 juin à 19 h. L'exposition sera visible du 24 au 26 juin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Ensuite, le samedi 24 juin dès 13 h 30, des artistes déambuleront en musique dans les rues de la ville « *pour vous emmener vers le parc du château* », annonce la description des festivités. Dans le parc du château, des animations seront ensuite proposées jusqu'à 18 h avec la présence des associations, des ateliers du cirque, des calèches de Versailles, des balades en poneys, un rodéo mécanique, etc.

Après la fin des animations, place au dîner suivi d'un spectacle, d'une soirée dansante et d'un feu d'artifice jusqu'à minuit. Le dimanche 25 juin, de 11 h à 18 h, un programme similaire d'activités sera proposé avec un spectacle de cirque de 15 h à 16 h 30. Le programme complet est disponible sur le site internet de la ville.

POISSY Théâtre et comédie autour d'un vol d'identité

La compagnie Jean-Louis Vidal donnera deux interprétations de la pièce J'y suis, j'y reste, les 24 et 25 juin.

Dans le cadre du Mois du théâtre amateur de Poissy, place à la compagnie Jean-Louis Vidal. Le samedi 24 juin à 20 h 30 et le dimanche 25 juin à 15 h au théâtre Blanche de Castille, cette dernière jouera la comédie *J'y suis, j'y reste* de Raymond Vincy et Jean Valmy.

« Un classique du théâtre de boulevard »

Dans cette pièce, une restauratrice se fait dérober ses papiers d'identité et découvre dix ans plus tard, en voulant épouser son barman, que sa voleuse s'est déjà mariée en lui empruntant son nom.

Elle débarque alors chez son « *époux légal* » pour réclamer le divorce mais va provoquer bien des tumultes. « *Un grand classique du théâtre de boulevard dont l'intrigue foisonne de rebondissements et de quiproquos irrésistibles !* », annonce le site internet de la Ville.

Le tarif est de 8 euros et l'entrée est gratuite pour les moins de 13 ans. Réservations sur lacompagniejeanlouisvidal.com ou au 06 12 90 45 99.

MANTES-LA-JOLIE Assistez au tournage d'un teaser de spectacle

Une captation de *Black boy*, un concert spectacle dessiné, création originale du Théâtre du Mantois, est organisé le vendredi 23 juin à 19 h 30 au Collectif 12. Inspirée du roman éponyme paru en 1945, l'histoire est celle d'un enfant noir dans le Sud ségrégationniste américain du début du XXème siècle. Cette captation filmée, qui servira à créer un teaser du spectacle, est ouverte au public. La réservation est obligatoire auprès du Collectif 12 au 01 30 33 22 65 ou par courriel à contact@collectif12.org.

ROSNY-SUR-SEINE L'association Coup de pinceau s'expose

L'association locale Coup de pinceau organise sa 16ème exposition de peintures et d'arts plastiques. Les samedi 24 et dimanche 25 juin, ce sont « *plus de 200 œuvres (figuratif, abstrait) réalisées au cours de cette année par les adhérents* » qui seront visibles à la Passerelle. Le vernissage de l'exposition aura lieu le 24 juin à 17 h.

LES MUREAUX Apprenez à « jardiner autrement »

L'Association des compagnons d'Île-de-France (Acif) organise une journée-conférence gratuite, dans les jardins du Rouillard le 24 juin de 11 h à 18 h. Le programme prévoit des visites des jardins, des échanges sur le thème du jardin biologique en milieu urbain et la présentation du programme « *jardiner autrement* ».

MANTES-LA-JOLIE AMB show : motos américaines et rock

L'association de motards American Mantes Bike (AMB) organise une nouvelle édition de son AMB show, samedi 24 à partir de 13 h, et dimanche 25 juin. Au Parc des expositions mantais, cet événement proposera des expositions auto et moto, démonstrations de boxe, des concerts, des show girls, de nombreux exposants et promet « *de nombreuses surprises à venir découvrir* ». Deux des points d'orgue seront le « *run* », une promenade à moto prévue le dimanche au départ du site à 11 h, et la course de lenteur à 14 h 30. La restauration sera possible sur place. L'entrée est gratuite. Plus de renseignements au 06 07 63 95 00 ou sur la page Facebook : A.M.B Show 2017.

ANDRESY L'année se clôture en danse celtique

Pour la dernière date de la saison, l'espace Julien Green propose « *un voyage dans l'ambiance des pubs irlandais, des brumes du Donegal, des lacs du Connemara* », indique le site internet de la Ville. Le vendredi 23 juin à 21 h, la troupe Craic irish dance investira la scène pour interpréter son spectacle de danse celtique. « *Défis et humour entre danseurs et musiciens sont également au programme de cette soirée* », prévient la Ville. Les tarifs sont entre 16 et 22 euros. Plus de renseignements sont disponibles sur le site de la ville, et les réservations peuvent être faites au 01 39 27 11 60 ou sur les sites internet de la Fnac et de Ticketmaster.

GARGENVILLE Les étés d'Hanneucourt sont de retour

Le festival annuel de musique est de retour pour une nouvelle édition du vendredi 23 juin au vendredi 7 juillet. Les étés d'Hanneucourt proposeront de nombreux concerts de styles variés aux Maisonnettes, l'ancienne demeure de Nadia et Lili Boulanger. Six dates proposeront de voyager de la chanson française aux musiques de films, en passant par la musique contemporaine, les contes musicaux et un concert-conférence.

Le tout accompagné de grands talents de la musique. Le programme complet est disponible sur le site internet de la commune. Les tarifs sont compris entre 3 et 8 euros pour un concert, avec un pass trois concerts à 18 euros. Réservations au 01 30 42 11 70.

MAGNANVILLE Un spectacle pour la bonne cause de La note rose

La note rose, association mantaise de sensibilisation au cancer du sein, présente le spectacle *649 €, Couvrez ce crâne que je ne saurais voir.* Au Colombier le vendredi 23 juin, à 19 h 30, Sonia Rostagni sera sur scène pour raconter en cinquante minutes, « *la vie d'une femme ordinaire qui héberge un cancer bilatéral du sein. Mais ça, on ne va pas en faire une maladie !* », indique l'affiche du spectacle. Les tarifs sont compris entre 8 et 10 euros. Informations et réservations par courriel à lanoterose78@gmail.com ou au 07 86 95 79 14.



Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LA MATINALE Le festival Images vagabondes passe au grand format

L'association Contrechamps organise la sixième édition de son festival Images vagabondes, avec maintenant plus de 50 projections à travers toutes les Yvelines.



LFM RADIO

Avec une quinzaine de lieux et des actions d'un bout à l'autre des Yvelines, le défi est de taille.

Là-Haut, Le Parrain, Ce qui nous lie ou encore le classique indien *Devdas* : cette année, le festival Images vagabondes revient avec une programmation digne des plus grands. Pour sa sixième édition, l'association Contrechamps a mis les petits plats dans les grands pour des projections en série du 10 juin au 13 juillet. Pour cette nouvelle édition, le thème de la famille a été choisi. Les habitants du département pourront exprimer leurs préférences à travers la compétition de courts métrages organisée par l'association.

Avec une quinzaine de lieux et des actions d'un bout à l'autre des Yvelines, le défi est de taille. Cécile Giraud et son mari ont créé l'association en 2011. « *On a eu envie de partager notre passion et notre savoir sur le cinéma, puisqu'on travaille tous les deux dans le cinéma* », se souvient-elle. Depuis, cette association de passionnés ne cesse de prendre de l'ampleur sur le territoire.

« *On invite les gens à se déplacer sur leur territoire pour découvrir des films, mais aussi des lieux* », explique Cécile Giraud. « *Il y a une quinzaine de films qui sortent les mercredis, et pourtant il n'y en a qu'une petite partie qui soit vraiment visible dans les cinémas* », poursuit-elle de l'engagement du couple fondateur de l'association contre le conformisme commercial du cinéma.

Compétition de courts métrages

Aujourd'hui, découverte artistique et pédagogie sont les maîtres mots de l'association. Contrechamps se bat pour sortir des sentiers battus et faire comprendre aux communs des mortels l'art cinématographique : ateliers d'éducation à l'image, projections, aide aux structures souhaitant projeter des films. Une des activités proposées reste particulièrement originale : le cinéma chez l'habitant, où Contrechamps organise des projections à domicile pour ses adhérents.

La Matinale LFM, tous les jours du lundi au vendredi de 7 h à 10 h, présentée par Sofiane El Khilaly, en écoute sur le 95.5 FM et lfm-radio.com

LE LIVE Los Grumos cartonnent à New York

Les jumeaux les plus célèbres de l'afrobeat français étaient sur LFM au lendemain de leur victoire aux Ghana Entertainment Awards.



LFM RADIO

Ils s'exportent désormais outre-Atlantique où ils font un carton chez la diaspora ghanéenne.

Cette semaine dans *Le Live*, Vee recevait deux grands noms de la musique franco-ghanéenne, les jumeaux du groupe Los Grumos. Originaires d'Argenteuil, les deux jeunes hommes avaient notamment marqué les derniers étés français avec leur single *Adjoa*, et reviennent avec leurs deux derniers morceaux, *Sexy Ladies* et *Panana*. S'ils restent des valeurs sûres de l'afrobeat français, ils s'exportent désormais outre-Atlantique où ils font un carton chez la diaspora ghanéenne.

Ils viennent d'ailleurs d'être élus « *Best diaspora Act* » à New York durant la cérémonie Ghana Entertainment Awards. Une cérémonie particulièrement prestigieuse au Ghana : « *Juste le fait d'être nominé, c'était quelque chose de très bien.* » Un vrai succès pour ceux qui déclarent ne pas avoir « *envie de rester focalisés sur un public francophone de par leur double culture* ». Si, pour l'instant, la réussite est au rendez-vous, des défis restent à surmonter : « *Il faut qu'on arrive à se faire connaître par nous-même, pas par des featurings* », ont-ils déclaré à Vee.

Le Live, du lundi au vendredi de 17 h à 20 h, présenté par Vee, en écoute sur le 95.5 FM et lfm-radio.com

Loisirs |

SUDOKU : niveau moyen

			5				2	9
7	2	8	3		4	6	5	
1	9							
		6		5			1	
	1				2			
		9	1	4	7		6	8
			4		5	1	9	6
9	5			6			7	
3	6	4	7		9	2		

SUDOKU : niveau difficile

			5				2	9
7	2	8	3		4	6	5	
1	9							
		6		5			1	
	1				2			
		9	1	4	7		6	8
			4		5	1	9	6
9	5			6			7	
3	6	4	7		9	2		

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Advertising Content Roto Picardie
ZA du Chant aux Oiseaux
80800 Fouilloy

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 55.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 06-2017

Limay

LIMAY PLAGE

1er juillet

FÊTE DE LA FRATERNITÉ

ANIMÉ PAR OTH'VINES

ANIMATIONS
RESTAURATION
CONCERTS

NAZA / CREWS-KEYZIT / LA PLUMA / DJAFARI / LA MAYLiA / GROUPES DE L'ATELIER MAO / CHORALE DU CLUB DE LA JOIE DE VIVRE / DANSE URBAINE ESPACES JEUNES / PATIGYM / FRANCE CUBA / LA MAISON DE LYCÉENS DU LYCÉE CONDORCET /

KEBLACK

ATELIERS CRC - BIGBAND - PIERRE LACROIX SOUL FUNK - DERNIÈRE SORTIE AVANT L'PÉAGE - TWO BRIDGES - ILONARMY - JAZZYTUDE / LES AMIS DE LA NOUVELLE RÉSERVE / COMITÉ DES FÊTES / ASSOCIATION ANTEMANAMBORO / COCO - DANSE

LFM 95.5FM · STARWEAR · KEYZIT · 7 velines première · TRACE URBAN · MOUV'

@VilledeLimay